

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ISIS EUROPE SMALLCAP 2020 (FR0011653781)

FIA soumis au droit français

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, une société de gestion appartenant au groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Capital non garanti en cours de vie et à l'échéance

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du FCP à formule est de permettre au porteur ayant souscrit des parts du FCP au plus tard le 22 avril 2014 de participer, à horizon 6 ans, le 6 mai 2020, à la performance positive de l'OPC Parvest Equity Europe Small Cap (ci-après le «Fonds Sous-jacent»), en contrepartie d'un plafonnement de la performance du FCP à 50% à la Date d'Echéance (correspondant à un rendement actuariel maximum de 6,94%) et d'un risque de perte de son Capital Net Investi en fonction de la performance de l'indice Euro Stoxx 50 (ci-après l'«Indice»), selon les conditions ci-dessous :

- En cas de baisse de l'Indice de plus de 50%, le porteur subira, à la Date d'Echéance, une perte en capital égale à l'intégralité du pourcentage de baisse de l'Indice, soit une perte de plus de 50% pouvant aller jusqu'à la totalité de son Capital Net Investi,
- Sinon, dans tous les autres cas (hausse, stabilité ou baisse de l'Indice jusqu'à 50% inclus), le porteur bénéficiera à la Date d'Echéance d'une valeur liquidative au minimum égale à la Valeur Liquidative de Référence augmentée de 100% de la performance positive du Fonds Sous-jacent, avec un maximum de 50%. La performance du FCP à la Date d'Echéance est ainsi limitée à 50%, soit un rendement actuariel maximum de 6,94%.

Le Fonds Sous-jacent et l'Indice présentant une importante corrélation historique, il est fort probable qu'en cas de baisse éventuelle de l'Indice, le Fonds Sous-jacent puisse baisser dans des proportions similaires. Si la performance du Fonds Sous-jacent est négative, elle sera considérée comme nulle.

Les performances de l'Indice et du Fonds Sous-jacent sont calculées le 24 avril 2020 par rapport à leurs niveaux respectifs du 24 avril 2014.

Parvest Equity Europe Small Cap est un compartiment de la SICAV luxembourgeoise Parvest. Il a pour objectif la valorisation de ses actifs à moyen terme en investissant dans des actions de sociétés de petite capitalisation européennes.

Le FCP est dissous à la Date d'Echéance, le 6 mai 2020.

Caractéristiques essentielles du FCP :

La Valeur Liquidative de Référence est définie comme la plus haute valeur liquidative constatée pour les souscriptions transmises à compter du lendemain de la création du FCP et jusqu'au 22 avril 2014 inclus à 13 heures, heure de Paris, les souscriptions étant retenues pour leur montant, déduction faite de la commission de souscription, hors fiscalité et prélèvements sociaux, et déduction faite, le cas échéant, des frais propres au cadre d'investissement dans le FCP.

Avantages de la formule :

- A horizon 6 ans, le porteur récupère son Capital Net Investi dès lors que l'Indice ne subit pas une baisse de plus de 50%.
- Si le 24 avril 2020, l'Indice est stable ou en hausse par rapport au Niveau Initial observé le 24 avril 2014, le porteur bénéficie d'un gain égal à 100% de la Performance du Fonds Sous-jacent, plafonnée à 50%, soit un rendement actuariel maximum de 6,94%.
- Si le 24 avril 2020, l'Indice affiche une baisse jusqu'à 50% (inclus) calculée entre le 24 avril 2014 et le 24 avril 2020, le porteur récupère son Capital Net Investi.

Inconvénients de la formule :

- Le capital n'est pas garanti.
- En cas de baisse de l'Indice de plus de 50% observée le 24 avril 2020 par rapport au Niveau Initial, le Capital Net Investi n'est pas garanti le 6 mai 2020. La Valeur Liquidative du FCP à la Date d'Echéance sera alors égale à la Valeur Liquidative de Référence diminuée de l'intégralité du pourcentage de baisse de l'indice Euro Stoxx 50, ce qui correspond à une perte du Capital Net Investi de plus de 50% pouvant aller jusqu'à la totalité du Capital Net Investi (soit un TRAA compris entre -10,84% et -100% dans le cas où le niveau de l'Indice serait de 0).
- En cas de hausse de l'Indice à horizon 6 ans, le gain est limité à 50%. Le porteur ne profitera donc pas de l'intégralité de la hausse de l'Indice si elle est supérieure à 50%.

Autres informations : Affectation du résultat net et des plus-values nettes réalisées : Capitalisation. La durée de placement recommandée est de 6 ans. Il est fortement recommandé de n'acheter des parts de ce FCP que si vous avez l'intention de les conserver jusqu'à la date d'échéance, le 6 mai 2020.

Les demandes de souscriptions sont centralisées à partir de la création du FCP et jusqu'au 22 avril 2014 inclus à 13 heures (heure de Paris). Les porteurs peuvent demander le rachat de leurs parts du lundi au vendredi jusqu'à 13h (heure de Paris). Les demandes de rachat seront exécutées sur la valeur liquidative datée du lendemain. Tout rachat effectué sur la base d'une valeur liquidative autre que celle du 6 mai 2020 se fera aux conditions de marché applicables au moment du rachat.



Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

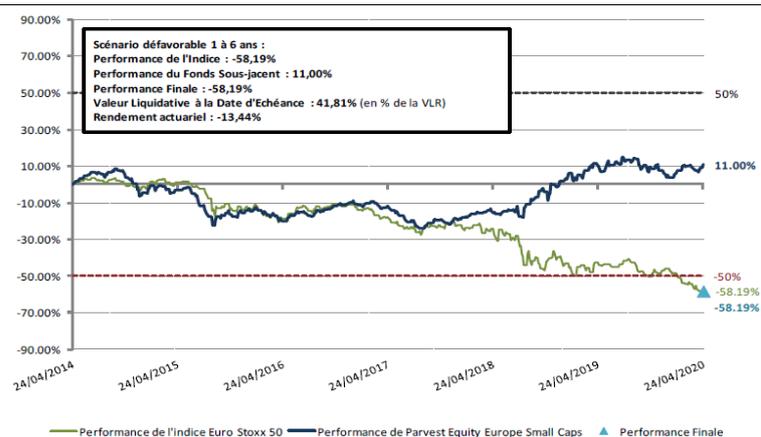
- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP;
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps ;
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- La gestion structurée et l'horizon d'investissement justifient la catégorie de risque. Un rachat avant la date d'échéance peut être associé à un niveau de risque plus élevé.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- **Risque lié aux instruments dérivés:** l'utilisation de produits dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Scénarios

Les scénarios décrits ci-dessous ont vocation à illustrer le comportement du FCP et ne représentent pas une prévision de ce qui pourrait se passer. Les scénarios représentés peuvent ne pas avoir la même probabilité d'occurrence.

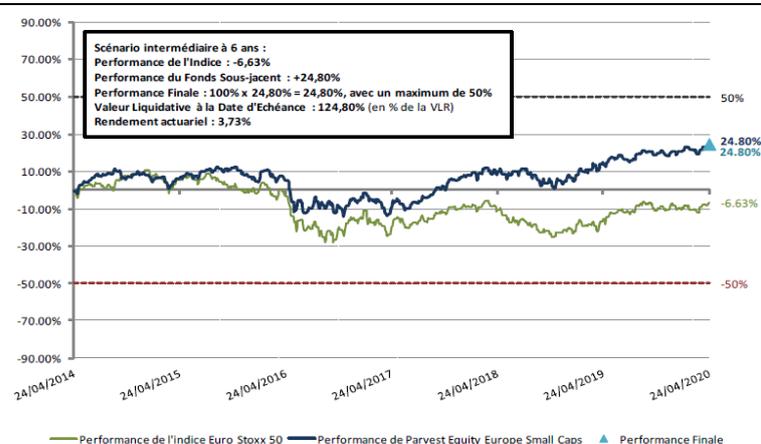


Scénario défavorable à 6 ans

Cette hypothèse correspond à un marché fortement baissier à horizon 6 ans pour l'indice Euro Stoxx 50 et légèrement haussier pour le Fonds Sous-jacent sur la même période.

A la Date de Constatation Finale, la Performance de l'Indice est négative et égale à -58,19% : la baisse de l'Indice étant supérieure à 50%, la Valeur Liquidative de Référence est diminuée de l'intégralité du pourcentage de baisse de l'Indice, quelle que soit la performance du Fonds Sous-jacent. La Performance Finale est ainsi égale à -58,19%, et le porteur récupère à la Date d'Echéance une valeur liquidative égale à 41,81% de la Valeur Liquidative de Référence, soit un rendement actuariel de -13,44%.

Dans cet exemple, si la Valeur Liquidative de Référence était de 100 euros, alors la Valeur Liquidative du FCP le 6 mai 2020 serait égale à 41,81 euros.

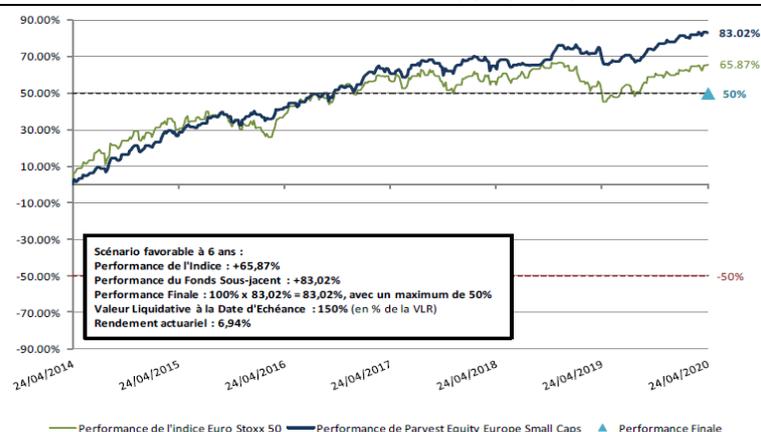


Scénario intermédiaire à 6 ans

Cette hypothèse correspond à un marché modérément haussier à horizon 6 ans pour le Fonds Sous-jacent et légèrement baissier pour l'Indice sur la même période.

A la Date de Constatation Finale, la Performance de l'Indice est négative et égale à -6,63% : l'Indice n'ayant pas baissé de plus de 50%, la Valeur Liquidative de Référence est augmentée de 100% de la performance positive du Fonds Sous-jacent (100% x 24,80% = 24,80%), le plafond de 50% de performance ne s'appliquant pas dans ce cas. La Performance Finale est ainsi égale à 24,80%, et le porteur récupère à la Date d'Echéance une valeur liquidative égale à 124,80% de la Valeur Liquidative de Référence, soit un rendement actuariel de 3,73%.

Dans cet exemple, si la Valeur Liquidative de Référence était de 100 euros, alors la Valeur Liquidative du FCP le 6 mai 2020 serait égale à 124,80 euros.



Scénario favorable à 6 ans

Cette hypothèse correspond à un marché haussier pour l'Indice et le Fonds Sous-jacent à horizon 6 ans.

A la Date de Constatation Finale, la Performance de l'Indice est positive et égale à 65,87% : l'Indice n'ayant pas baissé de plus de 50%, la Valeur Liquidative de Référence est augmentée de 100% de la performance positive du Fonds Sous-jacent (100% x 83,02% = 83,02%) sans pouvoir dépasser 50%. La Performance Finale est ainsi égale à 50% et le porteur récupère à la Date d'Echéance une valeur liquidative égale à 150% de la Valeur Liquidative de Référence, soit un rendement actuariel de 6,94%.

Dans cet exemple, si la Valeur Liquidative de Référence était de 100 euros, alors la Valeur Liquidative du FCP le 6 mai 2020 serait égale à 150 euros.



Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	0,49% ^(*)
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie sont des maxima. Dans certains cas, ces frais sont moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

(*) Le pourcentage de frais courants se fonde sur les frais annualisés précédemment facturés au FCP. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- les commissions de surperformance ;
- les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et commissions" du prospectus du FCP, disponible à cette adresse : www.bnpparibas-am.com.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
- La valeur liquidative du FCP est disponible à cette adresse: www.bnpparibas-am.com.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de ce FCP peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller fiscal.
- Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques du FCP, rédigés en français, sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de: BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 47000 - 75318 Paris cedex 09 France.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2020.